

LE DÉPUTÉ ÉCOLO HAZÉE DÉNONÇE

Le bras d'honneur de Publifin au parlement wallon

Est-ce que par hasard, Publifin, la célèbre intercommunale liégeoise, se moquerait du Parlement wallon ? C'est la conviction du député Écolo Stéphane Hazée, qui interpellera la ministre Valérie De Bue (MR) ce mardi 6 novembre. Suite à l'affaire qui avait éclaté en décembre 2016 et avait ébranlé le monde politique liégeois (et wallon), une commission parlementaire avait émis une série de recommandations, votées à l'unanimité. Publifin était priée de remettre un rapport trimestriel, au Parlement wallon, sur la mise en œuvre de ces recommandations.

Mais voilà, après avoir remis un premier rapport fin octobre 2017, un deuxième en janvier 2018, un troisième (en retard) en mai, celui

de juillet n'est jamais arrivé. M. Hazée avait déjà interpellé la ministre De Bue (Pouvoirs locaux), en septembre. Laquelle avait répondu que le rapport existait bel et bien et que le gouvernement wallon en avait reçu copie en juillet. Un rapport destiné en principe au parlement, pas au gouvernement. Quand M. Hazée l'a demandé à la ministre, celle-ci a répondu en substance qu'il fallait le demander à Publifin directement. Demande faite par le président du parlement, André Antoine (cdH).

CONFIDENTIEL

Mais, pour reprendre l'expression de M. Hazée, « *Publifin l'a envoyé promener* ». Au prétexte que le rapport contient des éléments

confidentiels notamment sur la stratégie future du groupe Publifin. « *Donc, non seulement l'intercommunale ne transmet plus le rapport qu'au gouvernement, et pas au parlement, mais en plus il y glisse des éléments confidentiels pour justifier la non-transmission. Et il laisse croire que la ministre le couvre* », s'énervait Stéphane Hazée. « *Ce que je constate, c'est que l'intercommunale ne met pas en œuvre certaines recommandations. Que l'ensemble des personnes impliquées dans le scandale sont toujours là, voire ont reçu de nouvelles responsabilités. Que le périmètre d'activités est toujours le même, alors que l'intercommunale devait se recentrer sur ce qui intéresse les communes ou la province de Liège.* » Par exemple,

abandonner les activités comme la participation dans des groupes de presse (Éditions de l'Avenir, notamment) « *ou ses entreprises au Congo* », comme le rappelle M. Hazée.

« *C'est un bras d'honneur au parlement. Publifin se sent intouchable. Ça fait cinq mois que le parlement a voté un décret donnant des pouvoirs d'agir au gouvernement wallon. Que fait-il ?* », se demande le député Écolo, qui attend la réponse de la ministre, avant d'envisager d'éventuelles autres actions.

Entre-temps, avant-hier, le 31 octobre, c'était l'échéance pour le nouveau rapport. Alors que le Parlement wallon attend toujours celui de juillet. ●

BENOÎT JACQUEMART